

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1^{er} semestre 2023



**Une Banque dédiée au
Développement Territorial**

Le FEC : la Banque des Collectivités Territoriales

Plus de 64 ans au service du financement du développement territorial

Au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics, en même temps qu'ils ont amorcé un processus d'organisation locale, ont veillé à mettre en place des instruments à même de contribuer à la mobilisation des ressources financières nécessaires au développement territorial.

C'est ainsi que fut créé, en 1959, le Fonds d'Équipement Communal (FEC) en tant qu'établissement public dédié au financement des projets d'équipement des Collectivités Territoriales. Devenu établissement de crédit, en 1997, le rôle du FEC s'est inscrit, au fil du temps, dans une logique de consolidation et de renouvellement à l'aune des évolutions de l'économie marocaine et du secteur public local.

Banque publique dédiée au financement du développement territorial, le FEC est l'interlocuteur privilégié des Collectivités Territoriales, chargé de leur faciliter l'accès au crédit pour le financement de leurs projets de développement territorial et d'équipements locaux.

Dans le cadre de sa mission, le FEC propose des solutions de financement adaptées aux besoins des Collectivités Territoriales pour la réalisation de projets dans des secteurs variés qui couvrent l'ensemble de leurs prérogatives et qui visent l'amélioration du cadre de vie du Citoyen. De même, le FEC accompagne les Collectivités Territoriales, à l'échelle locale, dans l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable, dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales, contribuant, ainsi, à la réduction des disparités territoriales et sociales et au renforcement de la résilience des territoires face aux changements climatiques.

Dans son rôle d'acteur-conseil en matière de développement territorial, le FEC veille à développer une expertise qui lui permet de répondre efficacement aux différentes attentes des Collectivités Territoriales tout au long de la réalisation de leurs programmes de développement et projets d'investissement.

Depuis sa création en 1959, le FEC a contribué au développement territorial à travers :

- Près de 67 MMDH d'engagements de prêts ;
- Plus de 56 MMDH de décaissements de prêts ;
- Pour le financement de plus de 5 600 projets de développement.

ABREVIATIONS

CEB	Charges d'exploitation bancaire
CES	Créances en souffrance
CGE	Charges générales d'exploitation
CSS	Contribution sociale de solidarité
CT	Collectivités Territoriales
DFIs	Development Finance Institutions (Institutions financières de développement)
EHB	Engagements hors bilan
E&S	Environnemental et Social
MDH	Millions de dirhams
MMDH	Milliards de dirhams
PDR	Plans de Développement Régionaux
PEB	Produits d'exploitation bancaire
PNB	Produit net bancaire
PRDTS	Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales
SGES	Système de gestion environnementale et sociale
SI	Système d'information
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
TMPI	Taux moyen pondéré interbancaire

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLÉS **6**

ACTIVITÉ DE PRÊTS AU 30 JUIN 2023 **10**

1. Attributions et engagements de prêts
2. Décaissements de prêts
3. Evaluation des risques environnementaux et sociaux des projets financés
4. Situation des engagements hors bilan (EHB)

FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2023 **19**

1. Evolution des ressources
2. Evolution des emplois

RÉSULTATS ET INDICATEURS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023 **23**

1. Indicateurs d'exploitation
2. Bilan
3. Ratios réglementaires
4. Communication financière au 30 juin 2023



**FAITS MARQUANTS
ET CHIFFRES CLÉS**

Faits marquants et chiffres clés

Au cours du 1^{er} semestre 2023, la Banque a fait preuve de résilience dans un contexte toujours marqué par une conjoncture inflationniste persistante, ainsi que par le renchérissement du coût de refinancement de l'Institution sur les marchés national et international, en lien avec le resserrement des politiques monétaires.

Le FEC a maintenu la bonne orientation de ses principaux indicateurs opérationnels et financiers au cours du S1 2023, dès lors que les engagements de prêts ont enregistré une hausse de près de 72% par rapport au S1 2022, pour atteindre plus de 3,1 MMDH. Cette évolution significative, à caractère exceptionnel, est liée essentiellement à l'engagement de deux prêts pour le financement d'un projet stratégique d'intérêt national, visant à lutter contre le stress hydrique et à atténuer les impacts liés au changement climatique.

A travers ces nouveaux financements, les décaissements de prêts se sont établis à plus de 1,8 MMDH au titre du S1 2023, en hausse de près de 41% par rapport au S1 2022, et ont contribué au financement de plusieurs projets portés par les Collectivités Territoriales, dont notamment la réalisation du projet stratégique précité. Ces financements ont également porté sur la réalisation de projets d'infrastructures routières, d'aménagements urbains, d'équipements socioculturels et sportifs ainsi que d'établissements dédiés à l'enseignement et à la santé.

Les créances sur la clientèle ont atteint, au 30 juin 2023, plus de 26,5 MMDH soit une hausse de près de 3% en glissement annuel, portées par les Conseils Régionaux qui représentent une part de près de 40% à fin juin 2023, contre 9% en 2015, confirmant ainsi leur montée en puissance au cours des dernières années, grâce à l'intensification de leurs projets d'investissement, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la régionalisation avancée.

De même, l'Institution a enregistré une évolution positive de ses principaux indicateurs financiers à fin juin 2023. Ainsi, le PNB s'est établi à 327 MDH au terme du S1 2023, en légère hausse par rapport au S1 2022, et ce malgré le renchérissement du coût de refinancement, qui n'a pas été répercuté dans son intégralité sur les taux appliqués aux prêts accordés à la clientèle dans le cadre de la nouvelle production.

Le résultat courant s'est établi à 294 MDH au 30 juin 2023, en légère hausse par rapport au 30 juin 2022. Toutefois, le résultat net a atteint près de 172 MDH au 30 juin 2023, en retrait de 1% par rapport à la même période de l'année dernière, du fait de l'impact du relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés pour les banques, occasionnant une baisse de 2 MDH.

Par ailleurs, le FEC a poursuivi, au cours du S1 2023, la mise en œuvre de ses projets structurants, à même de mettre l'Institution davantage en adéquation avec son environnement et de répondre efficacement aux besoins croissants des Collectivités Territoriales pour le financement de leurs projets d'investissement.

La durabilité au cœur de l'action et de l'engagement de la Banque en faveur d'un développement territorial durable

A travers la mise en place d'une stratégie de durabilité, la Banque ambitionne d'assurer un alignement progressif de ses opérations de financement des investissements territoriaux avec les enjeux et les engagements nationaux et internationaux en matière de développement durable et de climat. La Banque vise ainsi à contribuer à asseoir un développement durable, sobre en carbone, résilient et inclusif à l'échelle des territoires, notamment à travers :

- » **L'intégration des risques Environnementaux et Sociaux (E&S) et de Genre** dans le processus de diligence et les décisions de financement, grâce au Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES), entré en vigueur depuis avril 2022 ;
- » **L'intégration du climat dans la stratégie de financement** à travers le renforcement des capacités internes, l'accompagnement des Collectivités Territoriales à l'émergence des projets à co-bénéfices climat et la structuration d'une offre de financement durable.

Pour la déclinaison de sa vision stratégique, la Banque a mis en place son SGES comme étant un pilier fondamental pour une gestion proactive des risques environnementaux, sociaux et climatiques, et qui se compose principalement de la politique E&S et des procédures garantissant la standardisation de la conduite de l'évaluation des risques E&S.

De même, la Banque a mis en place les moyens pour renforcer sa gouvernance et améliorer ses capacités techniques pour le développement de son portefeuille de projets à co-bénéfices climat.

Poursuite de la stratégie de pérennisation et de diversification des ressources, en accompagnement de l'intensification des investissements territoriaux

Dans le cadre de sa stratégie financière, en l'absence de dépôts de la clientèle et grâce à la solidité de ses fondamentaux, le FEC réussit à mobiliser des ressources aussi bien sur le marché financier national qu'auprès d'institutions financières internationales de premier plan pour le financement de son activité et accompagner ainsi les besoins croissants des Collectivités Territoriales.

En effet, cette stratégie permet à l'Institution d'accéder à des financements à coût optimisé, qu'elle veille en permanence à répercuter sur ses solutions de financement en faveur des Collectivités Territoriales, en même temps qu'elle apporte les volumes nécessaires à l'activité.

Ainsi, la Banque veille à réunir les conditions favorisant de nouvelles synergies financières avec des partenaires institutionnels publics de premier plan et qui partagent l'ambition d'apporter des financements communs aux projets de développement territorial, à l'instar du partenariat stratégique conclu entre le FEC et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) pour la mise en place de financements syndiqués des projets de développement des Collectivités Territoriales, et ce en accompagnement de leur dynamique d'investissement et de croissance.

De même, le FEC a intensifié au cours des dernières années les échanges avec les institutions financières de développement (DFIs), afin de préparer, en fonction de l'évolution des besoins de la Banque et des conditions du marché, les tirages sur les lignes de crédit contractées d'une part, et d'autre part de continuer d'étudier de nouvelles opportunités de partenariats avec d'autres DFIs, afin de concrétiser la mise en place de nouveaux accords de financement.

La stratégie de transformation digitale, un pilier incontournable pour la modernisation et l'amélioration de l'expérience client

Les enjeux liés à l'usage des technologies numériques, à côté de l'accélération de la dynamique nationale de digitalisation constituent un levier essentiel pour l'amélioration de la qualité des services rendus et une réelle opportunité pour renforcer la proximité avec les Collectivités Territoriales. Dans cette dynamique, le FEC a initié la mise en œuvre de son programme de transformation digitale dans un objectif de valorisation des services rendus à ses clients et d'amélioration de leur expérience.

L'égalité des genres au cœur de la politique de gestion des Ressources Humaines du FEC, de sa politique E&S et de sa stratégie RSE

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la Recommandation du Wali de Bank Al-Maghrib n°1/W/2022 du 19 mai 2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit, le Fonds d'Équipement Communal a élaboré, courant 2023, une Politique Genre qui vient consolider les énoncés de la politique E&S du FEC en vigueur, telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration du FEC en octobre 2021, principalement en matière d'intégration des exigences relatives au respect de l'équité entre les genres dans ses diligences E&S et ses décisions d'octroi de prêts. Elle vient également concrétiser l'engagement du FEC pris dans le cadre de sa stratégie « RSE » en cours de formalisation, relatif au respect de l'égalité des genres.

Cette politique a été approuvée par les membres du Conseil d'Administration du FEC lors de sa réunion du 31 mai 2023.

CHIFFRES CLÉS S1 2023

En MDH

Indicateurs d'activité



Au titre du S1 2023, les engagements de prêts ont enregistré une hausse de près de 72% par rapport au S1 2022, pour atteindre plus de 3,1 MMDH. Cette évolution significative, à caractère exceptionnel, est liée essentiellement à l'engagement de deux prêts pour le financement d'un projet stratégique d'intérêt national, visant à lutter contre le stress hydrique et à atténuer les impacts liés au changement climatique.

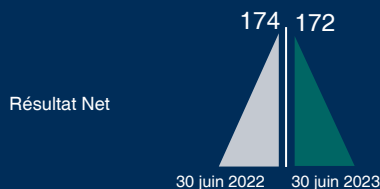
De leur côté, les décaissements de prêts se sont établis à plus de 1,8 MMDH au titre du S1 2023, en hausse de près de 41% par rapport au S1 2022, et ont contribué au financement de plusieurs projets portés par les Collectivités Territoriales, dont notamment la réalisation du projet stratégique précité. Ces financements ont également porté sur la réalisation de projets d'infrastructures routières, d'aménagements urbains, d'équipements socioculturels et sportifs ainsi que d'établissements dédiés à l'enseignement et à la santé.

A travers ces nouveaux financements, les créances sur la clientèle ont atteint plus de 26,5 MMDH au 30 juin 2023, soit une hausse de près de 3% en glissement annuel, portées par les Conseils Régionaux qui représentent une part de près de 40% à fin juin 2023, contre 9% en 2015, confirmant ainsi leur montée en puissance au cours des dernières années, grâce à l'intensification de leurs projets d'investissement, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la régionalisation avancée.

Indicateurs de résultat

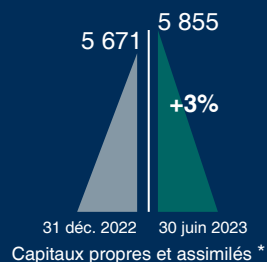


Au terme du S1 2023, le PNB s'est établi à 327 MDH, en légère hausse par rapport à celui enregistré à fin juin 2022, et ce, malgré un contexte marqué par le renchérissement du coût de refinancement de l'Institution sur les marchés national et international, en lien avec le resserrement des politiques monétaires, qui n'a pas été répercuté dans son intégralité sur les taux appliqués aux prêts accordés à la clientèle dans le cadre de la nouvelle production.



Le résultat courant s'est établi à 294 MDH au 30 juin 2023, en légère hausse par rapport au 30 juin 2022. Toutefois, le résultat net a atteint près de 172 MDH au 30 juin 2023, en retrait de 1% par rapport à la même période de l'année dernière, du fait de l'impact du relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés pour les banques, occasionnant une baisse de 2 MDH.

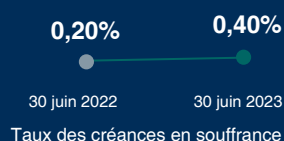
Indicateurs de Bilan



La poursuite du renforcement de son assise financière, notamment à travers l'amélioration continue des capitaux propres, permet à la Banque d'accompagner les besoins croissants des Collectivités Territoriales.

* Y compris un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 milliard de MAD

Indicateurs de risque



La maîtrise du risque de contrepartie à date, et le suivi rigoureux des recouvrements, permettent à la Banque de maintenir le taux des CES à un niveau bas.



**ACTIVITÉ DE PRÊTS
AU 30 JUIN 2023**

ACTIVITÉ DE PRÊTS AU 30 JUIN 2023

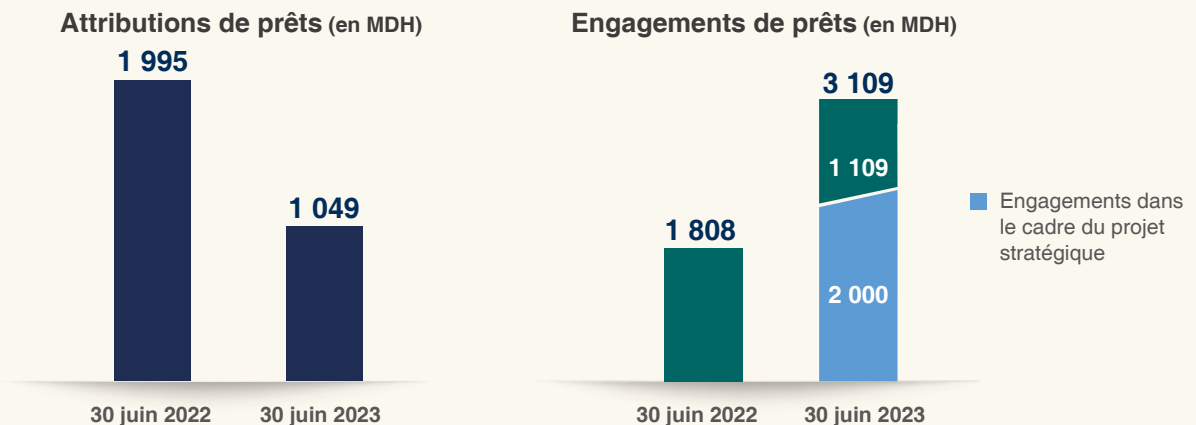
1. Attributions et engagements de prêts

Au titre du S1 2023, les attributions de prêts ont atteint plus de 1 MMDH, et ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Territoriales avec une prédominance des Conseils Régionaux, suivis des Conseils Préfectoraux et Provinciaux et des Conseils Communaux avec respectivement 71%, 14% et 15% des prêts attribués.

Ainsi, ces attributions de prêts ont porté sur le financement de 29 projets au profit de 12 Collectivités Territoriales et couvrant 9 secteurs d'intervention, pour un montant total d'investissement de près de 2,82 MMDH. Il convient de souligner que plus de 27% de ces attributions de prêts concerne le secteur de la santé, permettant ainsi au FEC de contribuer au financement de la construction de plusieurs hôpitaux visant l'élargissement de l'offre de soins à travers le Royaume.

De leur côté, les engagements de prêts ont enregistré une hausse de près de 72% par rapport au S1 2022, pour atteindre plus de 3,1 MMDH. Cette évolution significative est liée essentiellement à l'engagement de deux prêts, d'un montant total de 2 MMDH, pour le financement d'un projet stratégique d'intérêt national, qui se distingue par l'importance de son volume d'investissement, et qui porte sur la réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau dans le cadre de l'interconnexion de deux bassins hydrauliques, visant à lutter contre le stress hydrique et à atténuer les impacts liés au changement climatique.

Ces engagements de prêts ont porté sur la réalisation de 26 projets, couvrant 8 secteurs d'intervention au profit de 16 Collectivités Territoriales, pour un investissement global de plus de 13,7 MMDH.



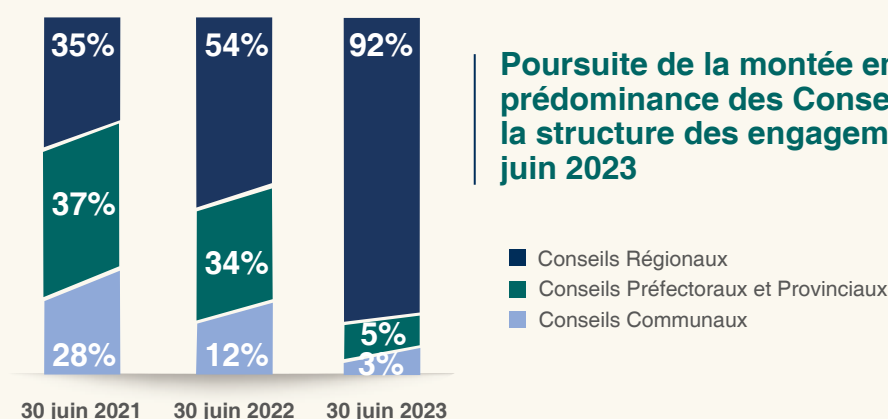
Répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2023 se présente comme suit :

	30 juin 2021		30 juin 2022		30 juin 2023	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Collectivités Territoriales						
Conseils Régionaux	538	35%	965	54%	2 876	92%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	566	37%	620	34%	143	5%
Conseils Communaux	414	28%	223	12%	90	3%
Total	1 518	100%	1 808	100%	3 109	100%

Les engagements de prêts au 1^{er} semestre 2023 ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Territoriales avec une prédominance des Conseils Régionaux, qui poursuivent leur montée en charge dans la structure des engagements de prêts pour en représenter plus de 92% au titre du S1 2023, soit la quasi-totalité du volume global des prêts engagés, suivis des Conseils Préfectoraux et Provinciaux et des Conseils Communaux avec respectivement 5% et 3% des prêts engagés à fin juin 2023.

Evolution de la structure des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2021 - 2023



Poursuite de la montée en charge et de la prédominance des Conseils Régionaux dans la structure des engagements de prêts au 30 juin 2023

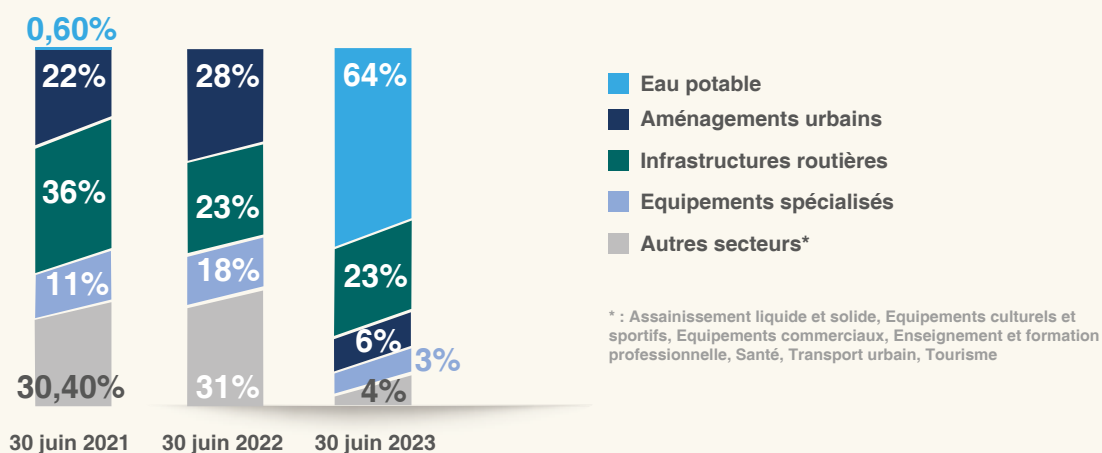
- » Le montant des engagements de prêts au profit des Conseils Régionaux a presque triplé par rapport au 30 juin 2022, pour atteindre 2 876 MDH au terme du S1 2023, soit la quasi-totalité du volume global des engagements de prêts, confirmant ainsi leur montée en puissance enregistrée au cours des dernières années, à travers l'intensification de leurs projets d'investissement, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la régionalisation avancée. Ces financements accordés au profit de 7 Conseils Régionaux ont concerné, à hauteur de 70% des prêts engagés, la réalisation d'un projet stratégique d'intérêt national dans le cadre du Plan National de l'Eau 2020-2050 visant à lutter contre le stress hydrique, et la réalisation de projets dans le cadre de Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS) en milieu Rural à hauteur de 18% des prêts engagés, ainsi que dans le cadre des Programmes de Développement Régionaux (PDR) à hauteur de 12% des prêts engagés. A travers ces engagements de prêts, le FEC a contribué au financement de projets d'adduction en eau potable, de construction de routes structurantes, de valorisation des sites touristiques, de construction d'écoles communautaires, ainsi que d'aménagement des plateformes d'accueil des activités économiques permettant de dynamiser l'attractivité des territoires cibles.
- » Le montant des engagements de prêts des Conseils Préfectoraux et Provinciaux a représenté 5% des engagements de prêts à fin juin 2023, soit un montant de 143 MDH, et ont principalement concerné la réalisation de projets dans le cadre de Programmes de Développement Territorial, portant notamment sur la mise à niveau des infrastructures et des équipements urbains à hauteur de 91% des prêts engagés, l'électrification du monde rural à hauteur de 7% des prêts engagés, ainsi que la construction d'infrastructures routières à hauteur de 2% des prêts engagés à fin juin 2023.
- » Les engagements de prêts au profit des Conseils Communaux ont représenté une part de 3% du volume global à fin juin 2023, soit un montant de 90 MDH. Il convient de souligner qu'une part de 56% de ces engagements de prêts correspond au financement de projets d'aménagements urbains, à travers l'aménagement de voiries et la réalisation des travaux d'éclairage public. Ces financements ont également concerné la réalisation d'équipements communaux, tels que la construction d'un abattoir communal et d'une salle de conférence.

Répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention

La répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2023 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	30 juin 2021		30 juin 2022		30 juin 2023	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Aménagements urbains	336	22%	511	28%	181	6%
Infrastructures routières	554	36%	417	23%	723	23%
Equipements spécialisés	160	11%	330	18%	85	3%
Assainissement liquide et solide	10	0,70%	18	1%	-	-
Equipements culturels et sportifs	439	29%	82	5%	5	0,20%
Eau potable	9	0,60%	-	-	2 000	64%
Equipements commerciaux	-	-	60	3%	-	-
Electricité	10	0,70%	65	4%	84	3%
Enseignement et formation professionnelle	-	-	170	10%	10	0,30%
Santé	-	-	25	1%	-	-
Transport urbain	-	-	130	7%	-	-
Tourisme	-	-	-	-	21	0,70%
Total	1 518	100%	1 808	100%	3 109	100%

Evolution de la structure des engagements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2021 - 2023



Prédominance des secteurs de l'eau potable et des infrastructures routières dans la structure des engagements de prêts à fin juin 2023

- » En tant que Banque dédiée au développement territorial, le FEC veille à intervenir dans le financement de projets adaptés aux besoins prioritaires des Collectivités Territoriales et à fort impact sur les populations locales, notamment ceux qui s'inscrivent dans le cadre de leurs nouvelles prérogatives ainsi que dans le cadre du PRDTS. En effet, au cours des dernières années, les financements accordés par la Banque ont connu un changement de structure dès lors que la part du secteur des aménagements urbains, historiquement prédominant, a baissé au profit de nouveaux secteurs, tels que les infrastructures routières ou l'eau potable, qui ont représenté 87% du volume global des engagements de prêts à fin juin 2023.

En effet, le secteur des aménagements urbains n'a représenté que 6% des engagements de prêts à fin juin 2023, contre 28% au cours de la même période de l'année dernière. Toutefois, ces engagements de prêts, ont principalement permis au FEC de contribuer au financement de projets d'aménagement de voies structurantes, de quartiers sous-équipés, de parcs urbains, de places et d'espaces verts. Ces financements ont principalement concerné la mise à niveau des villes, à travers des travaux d'aménagement de voiries, d'éclairage public et de mise à niveau des infrastructures de base notamment dans le cadre de la réalisation des Programmes de Développement Territorial.

Ainsi, les engagements de prêts relatifs au secteur de l'eau potable ont constitué 64% du volume global au 30 juin 2023, et ce dans le cadre du financement du projet stratégique précité, pour un montant total de 2 MMDH, visant à lutter contre le stress hydrique à travers la réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau dans le cadre de l'interconnexion de deux bassins hydrauliques.

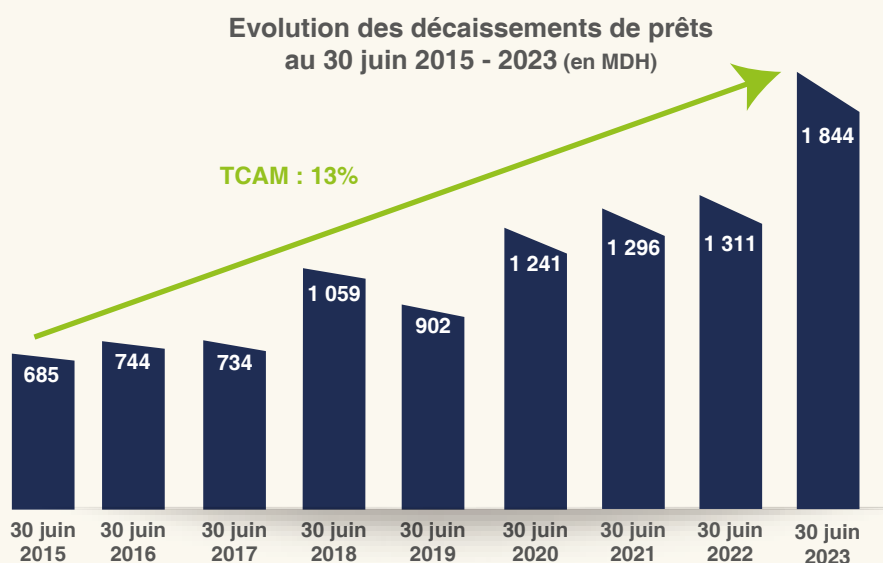
De son côté, le secteur des infrastructures routières arrive en seconde position dans la structure des prêts engagés au 30 juin 2023, avec une part de 23%, pour un montant de 723 MDH, en hausse de plus de 73% par rapport à la même période de l'exercice 2022. Il convient de souligner que près de 62% de ces engagements de prêts correspondent au financement de projets dans le cadre du PRDTS.

- » Les engagements de prêts relatifs au secteur des équipements spécialisés ont représenté 3% du volume global des engagements au 30 juin 2023, soit un montant de 85 MDH, dédié à la promotion de l'offre Régionale en matière d'accueil des activités économiques à travers la création de parcs industriels, ainsi qu'à la construction d'un abattoir communal moderne répondant aux exigences et normes en vigueur.
- » Les secteurs d'électrification, d'enseignement et de formation professionnelle, d'équipements socio-culturels, sportifs et récréatifs et de tourisme représentent quant à eux près de 4% du volume global des engagements de prêts et concernent principalement l'électrification en milieu rural dans le cadre du PRDTS, la construction d'écoles communautaires, la réalisation d'une salle de conférence et la valorisation de sites touristiques.

2. Décaissements de prêts

Au terme du S1 2023, les décaissements de prêts se sont établis à plus de 1,8 MMDH, en hausse de près de 41% par rapport au S1 2022, et ont contribué au financement de plusieurs projets portés par les Collectivités Territoriales, dont notamment la réalisation du projet stratégique visant à lutter contre le stress hydrique à travers la réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau dans le cadre de l'interconnexion de deux bassins hydrauliques. Ces financements ont également porté sur la réalisation de projets d'infrastructures routières, d'aménagements urbains, d'équipements socioculturels et sportifs ainsi que d'établissements dédiés à l'enseignement et à la santé.

L'analyse rétrospective de l'évolution des décaissements de prêts au titre des premiers semestres durant la période 2015-2023 confirme le changement d'échelle opéré au niveau des financements de la Banque au profit du secteur public local. En effet, avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) sur la période de plus de 13%, le volume des décaissements de prêts a presque triplé, passant de 685 MDH au 30 juin 2015 à plus de 1,8 MMDH au 30 juin 2023.



La Banque continue d'accompagner les Collectivités Territoriales et de répondre à leurs besoins pour le financement de leurs projets d'investissement

Confirmation du changement d'échelle opéré au niveau des financements de la Banque au profit du secteur public local

A travers ces décaissements de prêts, le FEC a participé au financement de 55 projets au profit de 29 Collectivités Territoriales, portant sur des investissements structurants dans le cadre de Programmes de Développement Urbain, de Programmes de développement Régionaux ainsi que du PRDTS en milieu Rural.

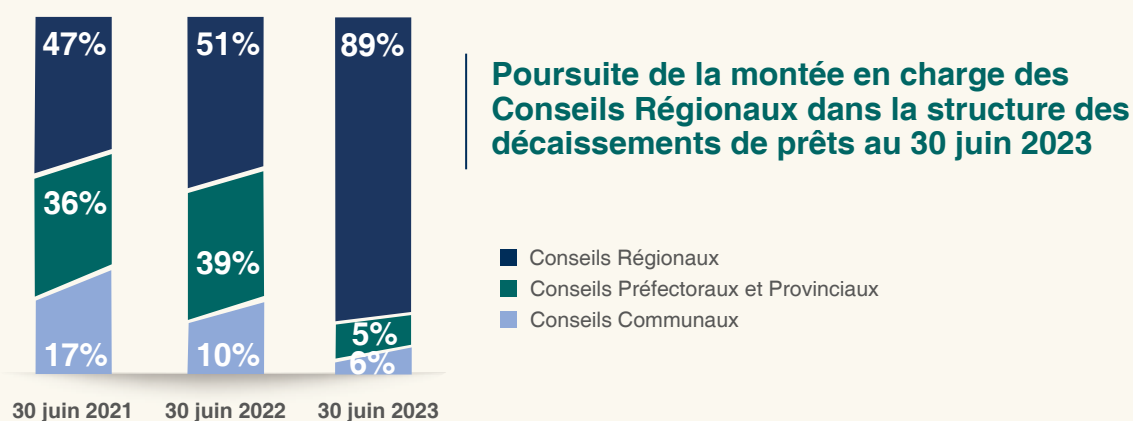
Répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur, au 30 juin 2023, se présente comme suit :

Collectivités Territoriales	30 juin 2021		30 juin 2022		30 juin 2023	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Régionaux	617	47%	665	51%	1 651	89%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	461	36%	515	39%	88	5%
Conseils Communaux	217	17%	131	10%	105	6%
Total	1 296	100%	1 311	100%	1 844	100%

Les décaissements de prêts, au 1^{er} semestre 2023, ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Territoriales avec une prédominance des Conseils Régionaux, qui poursuivent leur montée en charge dans la structure des décaissements de prêts pour en représenter 89% du volume global, suivis des Conseils Préfectoraux et Provinciaux et des Conseils Communaux avec respectivement 5% et 6% des prêts décaissés à fin juin 2023.

Evolution de la structure des décaissements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2021 - 2023



- » Les Conseils Régionaux continuent de prédominer dans la structure des décaissements de prêts, à l'instar de la tendance observée au niveau des attributions et des engagements de prêts, avec une part de 89% du volume global des décaissements de prêts, soit un montant de plus de 1,65 MMDH au 30 juin 2023.

Ces décaissements de prêts, dont plus de 60% concerne le projet stratégique d'ouvrages d'adduction d'eau et dont plus de 16% s'inscrivent dans le cadre du PRDTS, couvrent également le financement de projets d'infrastructures routières et d'aménagements urbains, de projets de construction d'établissements dédiés à l'enseignement et à la santé dans le cadre des Contrats Programme Etat-Régions d'équipements socioculturels et sportifs tels que la construction d'un grand Théâtre et l'aménagement et l'équipement d'une Maison des Arts (Dar Al Founoune) ainsi que l'acquisition de véhicules pour le transport scolaire afin de lutter contre la déperdition scolaire et à encourager la scolarisation des enfants, particulièrement en milieu rural.

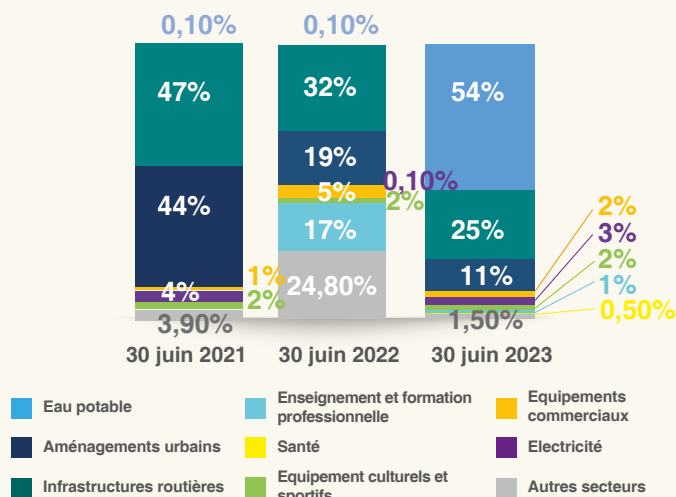
- » Les décaissements de prêts réalisés au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux se sont établis à 88 MDH au 30 Juin 2023, soit 5% du volume global des décaissements de prêts. Ces décaissements de prêts ont permis le financement de projets dans le cadre des Programmes de Développement Territorial, notamment le Programme de Développement Urbain de deux grandes villes.
- » Les décaissements de prêts effectués au profit des Conseils Communaux se sont établis à 105 MDH, soit 6% du volume total au 30 Juin 2023. Ces décaissements de prêts couvrent le financement de projets structurants, tels que la modernisation des équipements commerciaux à travers la construction d'une plateforme agro-alimentaire pour les fruits et légumes, d'un marché de gros et de souks hebdomadaires ainsi que le renforcement des infrastructures de base et la requalification et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés.

Répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention

La répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2023 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	30 juin 2021		30 juin 2022		30 juin 2023	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Aménagements urbains	564	44%	254	19%	204	11%
Infrastructures routières	581	45%	418	32%	463	25%
Assainissement liquide et solide	18	1%	36,90	2,79%	7	0,40%
Equipements culturels et sportifs	25	2%	26	2%	28	2%
Electricité	54	4%	0,90	0,10%	64	3%
Equipements commerciaux	17	1%	68	5%	42	2%
Transport urbain	1	0,10%	120	9%	12	1%
Equipements spécialisés	32	2,50%	169	13%	2	0,10%
Eau potable	1	0,10%	1	0,10%	1 000	54%
Etudes	3	0,30%	0,20	0,01%	-	-
Enseignement et formation professionnelle	-	-	217	17%	13	1%
Santé	-	-	-	-	9	0,50%
Total	1 296	100%	1 311	100%	1 844	100%

Evolution de la structure des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2021 - 2023



Prédominance des secteurs de l'eau potable et des infrastructures routières dans la structure des décaissements de prêts à fin juin 2023

- » A l'instar du changement observé au niveau de la structure des engagements de prêts au cours des dernières années, la structure des décaissements de prêts a connu la même orientation, dès lors que la part du secteur des aménagements urbains est passée de 44% au 30 juin 2021 à 11% au 30 juin 2023, et ce, au profit de nouveaux secteurs. Toutefois, les décaissements de prêts relatifs au secteur des aménagements urbains ont principalement porté sur l'aménagement de voies structurantes, de quartiers sous-équipés, de places et de jardins publics.
- » Le secteur de l'eau potable a vu sa part monter en charge et constituer plus de la moitié du volume des décaissements de prêts à fin juin 2023, soit un montant de 1 MMDH, relatif à la réalisation du projet stratégique précité.
- » Le secteur des infrastructures routières continue à occuper une place importante dans la structure des décaissements de prêts avec une part de 25% du volume global à fin juin 2023, porté principalement par les projets de renforcement des réseaux routiers à travers la construction de liaisons routières et d'ouvrages d'art, notamment dans le cadre du PRDTS en milieu Rural, ainsi que l'aménagement de voies rapides et de voies de contournement pour le décongestionnement des grandes agglomérations urbaines.
- » Les financements relatifs au secteur de l'électricité ont représenté 3% du volume global des décaissements de prêts, soit un montant de 64 MDH, pour la réalisation de projets visant l'amélioration de l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public et l'électrification en milieu rural dans le cadre du PRDTS.
- » Les décaissements de prêts au 30 juin 2023 ont également couvert les secteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle ainsi que celui de la santé dans le cadre des contrats Etat-Régions découlant des premiers Programmes de Développement Régionaux. Ces deux secteurs ont bénéficié de financements à hauteur de près de 22 MDH et ont concerné la construction d'internats et d'écoles communautaires en milieu rural ainsi que la réhabilitation d'un établissement de santé.

3. Evaluation des risques environnementaux et sociaux des projets financés

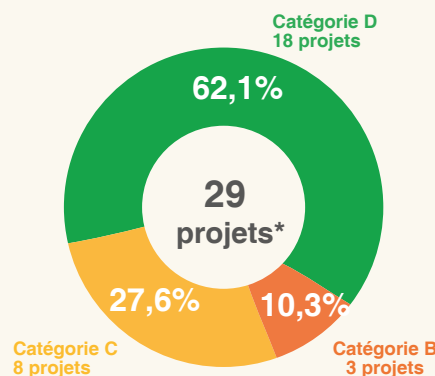
Dans le cadre de l'évaluation des projets soumis à son financement, le FEC procède systématiquement à l'évaluation des enjeux E&S, afin d'assurer une meilleure appréciation et gestion des risques qui s'y rapportent, conformément à la réglementation nationale et les bonnes pratiques internationales en la matière.

Ainsi, le rating E&S résultant de l'évaluation des risques E&S des 29 projets attribués au titre du 1^{er} semestre 2023, fait ressortir que :

- » 62,1% des projets financés sont classés dans la « Catégorie D », qui regroupe les projets à risques minimes dont les impacts probables sont maîtrisables ;
- » 27,6% des projets financés sont classés dans la « Catégorie C », qui regroupe les projets à risques minimes requérant quelques mesures spécifiques d'atténuation ;
- » 10,3% des projets financés sont classés dans la « Catégorie B », qui regroupe les projets à risques limités nécessitant l'intégration des mesures préconisées par les études d'impact E&S réalisées.

Par ailleurs, aucun projet de « Catégorie A » n'a été recensé. Cette catégorie regroupe les projets qui peuvent entraîner des impacts environnementaux ou sociaux négatifs, jugés importants, élevés ou irréversibles et difficilement maîtrisables.

Répartition des projets par catégorie des risques E&S



(*) : Projets attribués en S1 2023

Prédominance des projets des « Catégories D et C » dans la structure des projets attribués en S1 2023

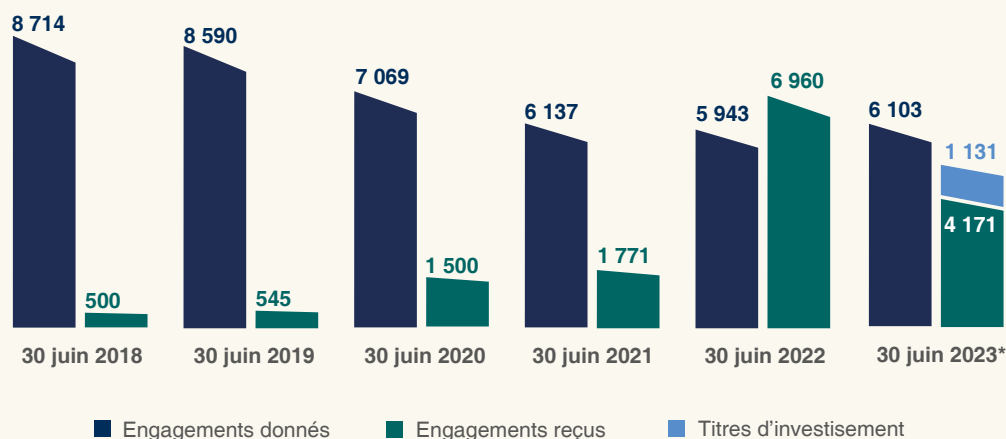
4. Situation des engagements en hors bilan (EHB)

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent au 30 juin 2023 à près de 6 103 MDH. L'évolution de ces engagements de décembre 2022 à juin 2023, se présente comme suit :

Situation des EHB au 30 juin 2023 (en MDH)

Situation au 31 décembre 2022	5 186
Nouveaux engagements	3 109
Décaissements	1 844
Annulations	348
Situation au 30 juin 2023	6 103

Evolution du volume des EHB au 30 juin 2018 - 2023 (en MDH)



* : Compte tenu du trend haussier des taux d'intérêt et afin de s'en prémunir, la Banque a procédé à un tirage d'un montant de 2 MMDH sur une ligne bancaire à taux variable afin de sécuriser le financement de l'activité.
 Dans le cadre d'une gestion optimale des excédents ponctuels de la trésorerie, la Banque a effectué un placement en titres d'investissement de plus de 1,13 MMDH.

Poursuite de la convergence du niveau des engagements donnés avec celui des engagements reçus

Dans le cadre de l'optimisation continue de son adossement Actif /Passif, la Banque a veillé au cours des dernières années à faire converger le niveau des engagements donnés avec celui des engagements reçus afin de renforcer ses équilibres bilanciaux et d'assurer une meilleure gestion des risques de liquidité et de taux.

De même la Banque a poursuivi l'assainissement de son portefeuille des EHB, grâce notamment à des campagnes de sensibilisation et d'actions de relance auprès des Collectivités Territoriales. Cette opération a permis l'annulation, à la demande de la clientèle, d'un montant global de près de 348 MDH au cours du 1^{er} semestre 2023, étant rappelé que le FEC avait déjà procédé à l'annulation d'un montant de plus de 155 MDH en 2022, de près de 411 MDH en 2021, de près de 385 MDH en 2020 et de près de 539 MDH en 2019.

Conjuguée aux décaissements de prêts liés à l'activité normative, cette démarche a permis à la Banque de réduire le volume global des EHB de près de 30% au 30 juin 2023 par rapport au niveau enregistré au 30 juin 2018, passant de 8,7 MMDH à fin juin 2018 à 6,1 MMDH à fin juin 2023, dont plus de 71% correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.



**FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ
AU 30 JUIN 2023**

Financement de l'activité au 30 juin 2023

1. Evolution des ressources

Au 30 Juin 2023, les ressources du FEC se sont établies à 3 809 MDH et sont constituées essentiellement des recouvrements d'annuités à hauteur de 85,22%, pour un montant de 3 246 MDH, comme il ressort du tableau suivant :

(en MDH)			
Ressources	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2023	Part au 30 juin 2023 en %
Recouvrement d'annuités	2 654	3 246	85,22%
Ressources d'emprunts	1 150	500	13,13%
Autres (Intérêts créditeurs, Intérêts sur avances, Plus-values de placement...)	5	8	0,21%
Solde initial	24	55	1,44%
Total Ressources	3 833	3 809	100%

Recouvrement d'annuités

Les recouvrements d'annuités ont porté sur un montant global de 3 246 MDH, et dont la répartition par ancienneté montre une prédominance des échéances de l'exercice 2023, qui représentent 99,85% du total des recouvrements, soit un montant de 3 241 MDH. Le reste des recouvrements porte sur les échéances antérieures à 2023, qui représentent 0,15% du total des recouvrements, soit un montant de 5 MDH.

Ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt du FEC sont constituées principalement d'emprunts à moyen et long termes, mobilisés sur le marché financier domestique, par le biais des crédits bancaires, des emprunts obligataires et des certificats de dépôt, ainsi que des emprunts extérieurs contractés auprès de bailleurs de fonds étrangers.

Parallèlement à la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'activité au titre du 1^{er} semestre 2023, le FEC a réalisé plusieurs actions visant à pérenniser et à diversifier ses ressources, étant rappelé que le FEC ne dispose pas de dépôts de sa clientèle et ne bénéficie pas des avances de Bank Al-Maghrib.

Crédits bancaires

Dans le cadre de sa stratégie financière, le FEC veille à maintenir le recours aux crédits bancaires à long terme, qui s'adaptent aux caractéristiques des emplois du FEC, notamment en termes de maturité et de type de taux, et qui offrent également une flexibilité d'utilisation en termes de volume et de mise à disposition des fonds.

Ainsi, le FEC a mobilisé au cours du 1^{er} semestre 2023, un montant de 500 MDH sur une maturité de 15 ans, par le biais du tirage d'un crédit bancaire à long terme.

Financements auprès des DFIs

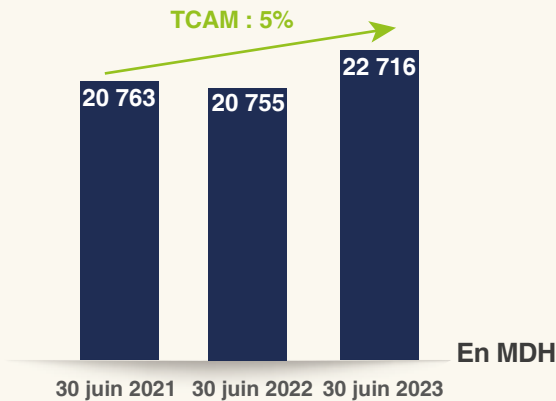
Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie financière ouverte sur les financements internationaux, le FEC a poursuivi, au cours du 1^{er} semestre 2023, les échanges avec les DFIs, avec un double objectif de :

- Préparer les tirages sur les lignes contractées, en fonction de l'évolution des besoins de la Banque et des conditions du marché ;
- Continuer d'étudier de nouvelles opportunités de partenariats financiers, afin de concrétiser la mise en place de nouveaux accords de financement, qui se caractérisent par des conditions financières avantageuses et sont habituellement accompagnés de subventions dédiées à l'assistance technique.

Evolution de la structure de la dette

Sur la période d'analyse, l'encours de la dette est passé de 20,7 MMDH au 30 juin 2021 à 22,7 MMDH au 30 juin 2023, soit un taux de croissance annuel moyen de près de 5% sur cette période.

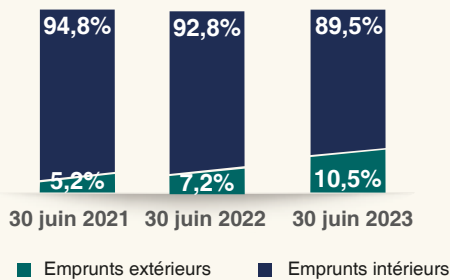
Evolution de l'encours des emprunts¹



1 : L'encours des emprunts correspond au capital restant dû hors intérêts et commissions courus et non échus, couverture contre le risque de change, différentiels d'intérêt et écarts de conversion.

Structure de la dette par origine

Répartition des encours des emprunts par origine



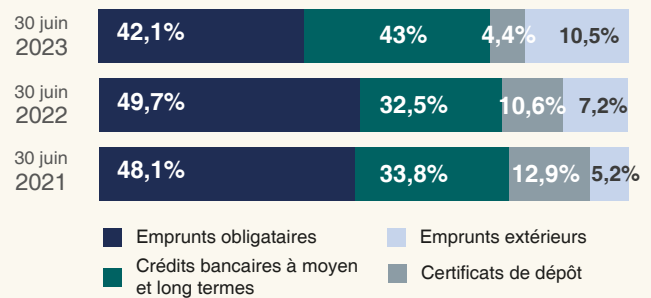
Les ressources en provenance du marché intérieur continuent de prédominer dans la structure de la dette, et représentent 89,5% de l'encours des emprunts au 30 juin 2023. Cette situation s'explique principalement par le recours au marché financier local qui présente des conditions de financement et de liquidité intéressantes.

Toutefois, il y a lieu de souligner l'accroissement continu de la part des emprunts extérieurs dans la dette globale du FEC, suite à la mobilisation au cours des exercices 2021 et 2022 d'un montant total de 150 millions d'Euros. A cet effet, il convient de souligner, qu'à l'occasion de chaque tirage sur les prêts internationaux, le FEC met en place une couverture intégrale contre le risque de change, aussi bien concernant la durée que les montants.

Structure de la dette par type d'emprunt

Au 30 juin 2023, la dette du FEC est principalement constituée de crédits bancaires à long terme dont l'encours représente 43%, et d'emprunts obligataires avec 42,1% de l'encours global, suivis des emprunts extérieurs et des certificats de dépôt, dont l'encours représente respectivement 10,5% et 4,4%.

Répartition de la dette par type d'emprunt



La structure de la dette par type d'emprunt reflète la stratégie de mobilisation des ressources du FEC, axée sur une diversification des ressources à moyen et long termes, en conciliant entre les contraintes de gestion actif/passif et les objectifs d'optimisation des coûts de financement.

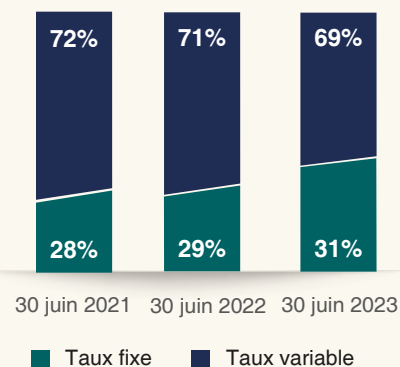
L'évolution de l'encours de la dette par type d'emprunt confirme la prépondérance de la part des ressources de maturité longue au détriment des ressources à moyen et court termes.

Structure de la dette par type de taux d'intérêt

L'analyse de l'évolution de la structure de la dette par type de taux d'intérêt permet de constater une prédominance des ressources à taux variable, dont la part a représenté en moyenne 71% entre fin juin 2021 et fin juin 2023.

L'évolution de la structure de la dette par type de taux découle de la stratégie de financement du FEC qui, en tenant compte des conditions du marché financier en termes de coût et de maturité, privilégie la mobilisation de ressources en adéquation avec les caractéristiques des crédits accordés à la clientèle, pour une amélioration de l'adossement Actif/Passif.

Répartition de la dette par type de taux



2. Evolution des emplois

Les emplois du FEC au titre du S1 2023, se sont caractérisés par :

- » Une progression des décaissements de prêts qui sont passés de 1 311 MDH au 30 juin 2022 à 1 844 MDH au 30 juin 2023 ;
- » Les remboursements des emprunts représentent près de 26% du total des emplois, et qui s'établit à 968 MDH au 30 juin 2023.

La structure des emplois est détaillée dans le tableau suivant :

(en MDH)

Emplois	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2023	Part au 30 juin 2023 en %
Virements de prêts	1 311	1 844	48%
Remboursements d'Emprunts	2 107	968	25%
Emprunts Intérieurs	2 035	850	22%
Emprunts Extérieurs	72	118	3%
Dépenses budgétaires	25	23	1%
Autres Dépenses (Prêts Personnel, Restitution, TVA et autres)	85	95	3%
Règlement IS	110	118	3%
Encours des avances sur le marché monétaire	-	700	18%
Solde final	195	61	2%
Total Emplois	3 833	3 809	100%



**RÉSULTATS
ET INDICATEURS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2023**

Résultats et indicateurs financiers au 30 juin 2023

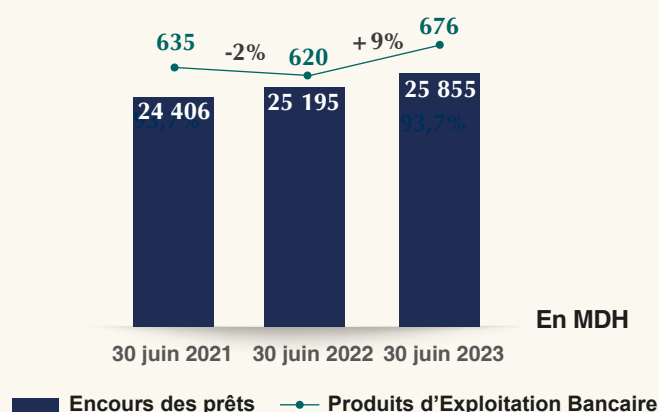
Les comptes du FEC, arrêtés au 30 juin 2023, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et dans le respect des principes comptables prévus par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), se présentent comme suit :

1. Indicateurs d'exploitation

En MDH

Compte de Produits et Charges	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2023	Variation 2023/2022
Produits d'Exploitation Bancaire	635	620	676	+9%
Charges d'Exploitation Bancaire	315	297	349	+18%
Produit Net Bancaire	321	323	327	+1%
Charges Générales d'Exploitation	29	31	30	-3%
Dotations aux provisions sur CES	1	2	4	+100%
Reprises de provisions sur CES	-	1	1	-
Charges non courantes (CSS)	10	14	15	+7%
IS	104	104	107	+3%
Résultat net	177	174	172	-1%

Produits d'Exploitation Bancaire (PEB)

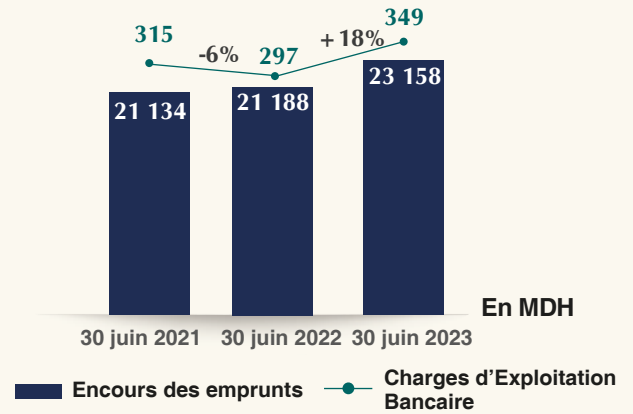


Les PEB se sont établis à 676 MDH au 30 juin 2023, en hausse de 9% par rapport au 30 juin 2022, et ce, grâce à l'évolution de l'encours des prêts d'une part, qui a enregistré une augmentation de près de 3%, passant de 25 195 MDH à fin juin 2022 à 25 855 MDH à fin juin 2023, et d'autre part, à la variation à la hausse des taux de sortie et du TMPI, suite au relèvement du taux directeur de la Banque Centrale.

Ainsi, l'évolution enregistrée des PEB s'explique simultanément par l'effet taux de 38 MDH et l'effet volume de 18 MDH.

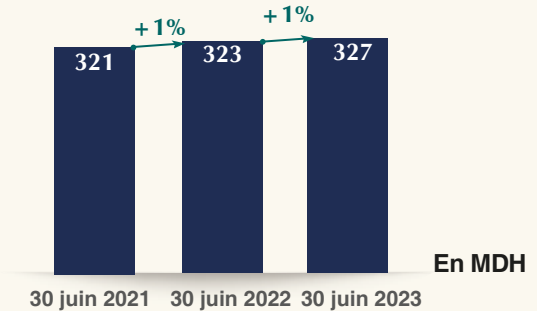
Charges d'Exploitation Bancaire (CEB)

Au terme du S1 2023, les CEB ont enregistré une augmentation de près de 18% pour s'établir à 349 MDH contre 297 MDH au cours de la même période de l'exercice précédent. Cette évolution ainsi enregistré s'explique simultanément par l'effet taux de 38 MDH, reflétant l'impact du renchérissement du coût de refinancement de la Banque sur les marchés national et international, en lien avec le resserrement des politiques monétaires, ainsi que par l'effet volume de 14 MDH, lié à l'évolution de l'encours des emprunts, qui est passé de 21 188 MDH au 30 juin 2022 à 23 158 MDH au 30 juin 2023, soit une hausse de plus de 9%.



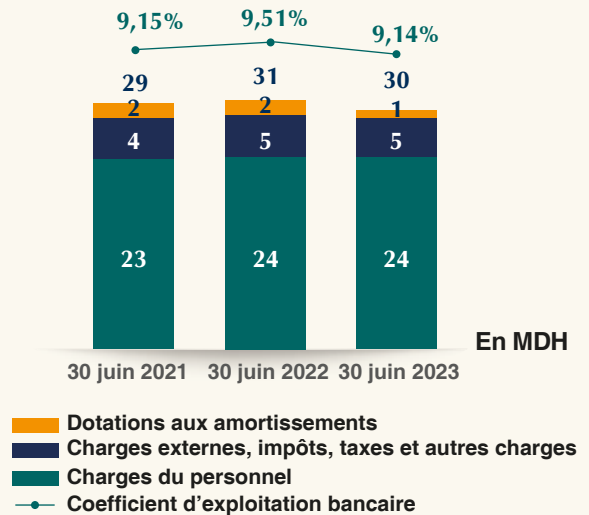
Produit Net Bancaire (PNB)

L'évolution conjuguée des PEB et des CEB a généré un PNB en légère hausse par rapport à celui enregistré à fin juin 2022, s'établissant ainsi à 327 MDH au terme du S1 2023.



Charges Générales d'Exploitation (CGE)

La poursuite de la rationalisation des dépenses de fonctionnement permet au FEC de continuer à maîtriser les CGE, qui se maintiennent à un niveau comparable à celui enregistré au 30 juin 2021 et 2022. Au 30 juin 2023, les CGE sont constituées principalement des charges du personnel à hauteur de 81%, des charges externes pour 15% et des dotations aux amortissements des immobilisations pour 4%.



De ce fait, le coefficient d'exploitation poursuit son amélioration et s'est établi à 9,14% au 30 juin 2023 contre 9,51% au 30 juin 2022.

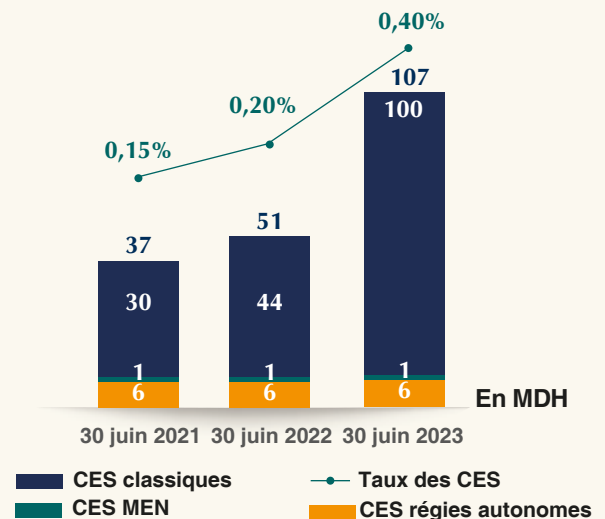
Créances En Souffrance (CES) et coût du risque-crédit

Au 30 juin 2023, les CES se composent principalement de créances non recouvrées de prêts classiques, qui concernent 10 Collectivités Territoriales pour un montant de 100 MDH.

Par ailleurs, la maîtrise du risque de contrepartie à date, et le suivi rigoureux des recouvrements, permettent à la Banque de maintenir le taux des CES à un niveau bas.

Le coût du risque-crédit, affiche une hausse, dès lors que le montant des reprises de provisions opérées sur la base des recouvrements des CES a été inférieur au montant des dotations aux provisions, tel que retracé dans le tableau ci-dessous:

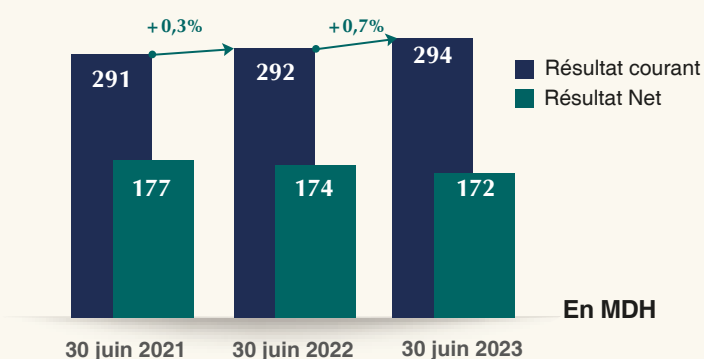
En MDH	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2023
Dotations aux provisions sur CES (1)	1,27	1,72	3,91
Reprises de provisions sur CES (2)	-	0,91	0,61
Coût du risque-crédit (3) = (1) - (2)	1,27	0,81	3,30



Résultat Net

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus et particulièrement :

- » d'une progression du PNB ;
- » de la maîtrise des CGE ;
- » de la bonne qualité du portefeuille client ;



le résultat courant s'est établi à 294 MDH au 30 juin 2023, en légère hausse par rapport au 30 juin 2022. Toutefois, le résultat net a atteint près de 172 MDH au 30 juin 2023, en retrait de 1% par rapport à la même période de l'année dernière, du fait de l'impact du relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés pour les banques, occasionnant une baisse de 2 MDH.

2. Bilan

	En MDH				
ACTIF	30 juin 2021	31 déc. 2021	30 juin 2022	31 déc. 2022	30 juin 2023
Valeurs en caisse, Banques centrales et Trésor public et créances sur les établissements de crédit et assimilés	303	25	195	54	762
Créances sur la clientèle	25 153	26 183	25 811	26 849	26 516
Autres actifs	248	301	321	563	478
Titres d'investissement	-	-	-	1 131	1 149
Immobilisations	46	45	43	42	41
TOTAL	25 750	26 554	26 370	28 639	28 946
PASSIF	30 juin 2021	31 déc. 2021	30 juin 2022	31 déc. 2022	30 juin 2023
Banques centrales, Trésor public	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 551	9 959	8 755	12 666	12 736
Titres de créance émis	11 938	11 187	11 747	9 958	9 759
Autres passifs	62	34	320	271	523
Fonds propres et assimilés	5 199	5 374	5 548	5 744	5 928*
TOTAL	25 750	26 554	26 370	28 639	28 946

(*) : Y compris une provision pour risques généraux d'un montant de 72,71 MDH.

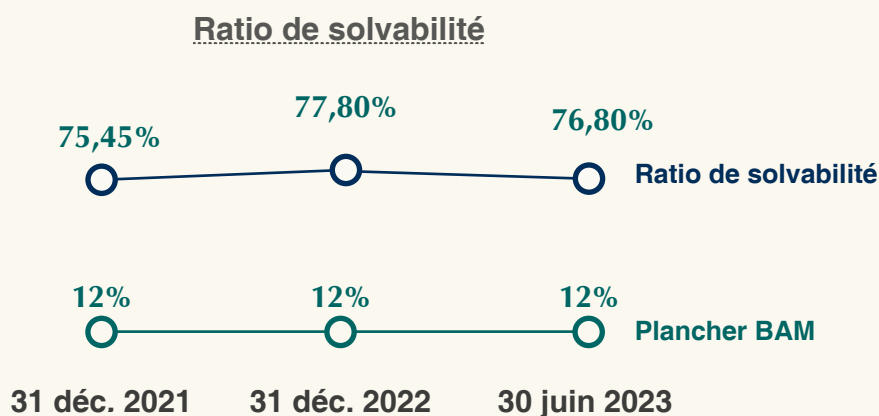
L'analyse de la structure du bilan au titre du S1 2023 fait ressortir que l'actif, qui se compose quasi-exclusivement des créances sur la clientèle, a connu une hausse de 1% pour s'établir à près de 29 MMDH au 30 juin 2023.

De son côté, le passif se caractérise par la prédominance des dettes de financement, réparties entre les emprunts à long terme et les titres de créances émis, qui représentent près de 78% du total du bilan à fin juin 2023.

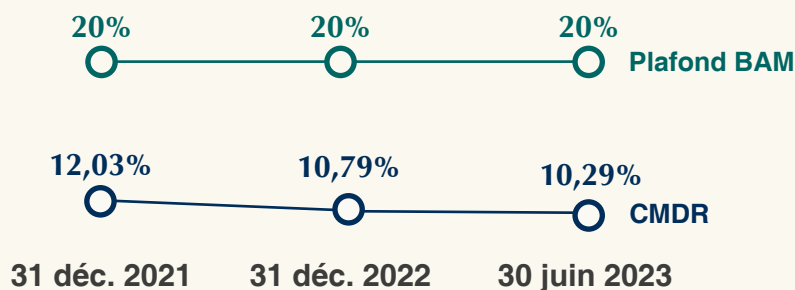
3. Ratios réglementaires

Le FEC veille en permanence au respect des ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib. Ces ratios ont pour objectif de préserver les équilibres financiers des établissements de crédit à travers la couverture des risques par les fonds propres prudentiels.

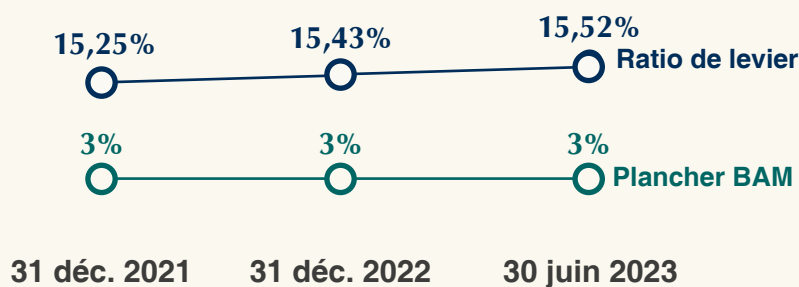
Les ratios prudentiels arrêtés au 30 juin 2023 se présentent comme suit :



Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)



Ratio de levier





**COMMUNICATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2023**



**COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2023**

BILAN		
	(en milliers MAD)	
ACTIF	30 juin 2023	31 déc 2022
VALEURS EN CAISSE BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	8 619	54 474
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	752 930	221
A Vue	2 706	221
A Terme	750 224	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	26 516 473	26 848 614
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	2 551	2 787
Crédits et financements participatifs à l'équipement	26 403 893	26 815 162
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 496	17 186
Autres crédits et financements participatifs	94 532	12 479
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créance	-	-
Titres de Propriété	-	-
Certificats de Sukuks	-	-
AUTRES ACTIFS	478 026	562 766
TITRES D'INVESTISSEMENT	1 148 932	1 131 044
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	1 148 932	1 131 044
Autres Titres de Créance	-	-
Certificats de Sukuks	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
Participation dans les entreprises liées	-	-
Autres titres de participation et emplois assimilés	25	25
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
CREANCES SUBORDONNEES	-	-
DEPOTS D'INVESTISSEMENT PLACES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75	154
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 128	42 138
TOTAL ACTIF	28 946 208	28 639 435

PASSIF		
	30 juin 2023	31 déc 2022
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	12 736 425	12 665 807
A Vue	-	-
A Terme	12 736 425	12 665 807
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Créditeurs	-	-
Comptes d'Epargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Créditeurs	-	-
DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
TITRES DE CREANCE EMIS	9 758 594	9 958 173
Titres de Créance Négociables	1 014 139	1 000 155
Emprunts Obligataires	8 744 455	8 958 018
Autres Titres de Créance Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	523 403	271 396
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	72 709	72 709
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	1 022 555	1 010 790
DEPOTS D'INVESTISSEMENT RECUS	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	3 660 561	3 322 666
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSE (-)	-	-
REPORT A NOUVEAU (+/-)	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	171 961	337 895
TOTAL PASSIF	28 946 208	28 639 435

HORS BILAN		
	(en milliers MAD)	
	30 juin 2023	31 déc 2022
ENGAGEMENTS DONNES	6 102 872	5 185 755
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 102 872	5 185 755
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	4 171 037	2 781 831
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 171 037	2 781 831
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'Organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
	(en milliers MAD)	
	30 juin 2023	30 juin 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	676 255	619 855
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	7 606	1 360
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	649 179	618 495
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	17 888	-
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	553	-
Autres produits bancaires	1 029	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	349 104	296 865
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	188 591	121 819
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	160 462	174 956
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	51	89
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	327 151	322 990
Produits d'exploitation non bancaire	264	995
Charges d'exploitation non bancaire	89	89
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	29 895	30 707
Charges de personnel	24 153	24 320
Impôts et taxes	426	421
Charges externes	2 726	2 554
Autres charges générales d'exploitation	1 403	1 864
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 187	1 550
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECUPERABLES	3 910	1 720
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3 910	1 720
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	613	907
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	613	907
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	294 134	292 375
Produits non courants	19	2
Charges non courantes	15 119	14 087
RESULTAT AVANT IMPOTS	279 034	278 290
Impôts sur les résultats	107 073	104 479
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	171 961	173 810



ETAT DES SOLDES DE GESTION		
	(en milliers MAD)	
I-TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30 juin 2023	30 juin 2022
(+) Intérêts et produits assimilés	674 673	619 855
(-) Intérêts et charges assimilées	349 053	296 775
MARGE D'INTERET	325 620	323 080
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA	-	-
(+) Commissions perçues	553	-
(-) Commissions servies	51	89
MARGE SUR COMMISSIONS	502	89
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	1 029	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	1 029	-
(+) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	-	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	327 151	322 990
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	264	995
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	89	89
(-) Charges générales d'exploitation	29 895	30 707
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	297 430	293 189
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3 297	814
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	294 134	292 375
RESULTAT NON COURANT	15 100	14 085
(-) Impôts sur les résultats	107 073	104 479
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	171 961	173 810

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
	30 juin 2023	30 juin 2022
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	171 961	173 810
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 187	1 550
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	173 148	175 360
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	173 148	175 360

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	(en milliers MAD)	
	30 juin 2023	31 déc 2022
Produits d'exploitation bancaire perçus	676 255	1 257 205
Récupérations sur créances amorties	-	-
Produits d'exploitation non bancaire perçus	264	1 718
Charges d'exploitation bancaire versées	349 104	595 745
Charges d'exploitation non bancaire versées	15 208	28 587
Charges générales d'exploitation versées	28 708	57 147
Impôts sur les résultats versés	107 073	216 131
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	176 444	361 313
Variation des :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 752 710	725
Créances sur la clientèle	388 845	- 665 597
Titres de transaction et de placement	-	-
Autres actifs	84 739	- 261 356
Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	70 618	2 706 780
Dépôts de la clientèle	-	-
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	- 187 814	- 1 217 641
Autres passifs	252 007	237 239
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	- 204 314	800 149
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	- 27 869	1 161 462
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	17 888	1 131 044
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	98	328
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	-	-
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 17 986	- 1 131 372
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Dépôts d'investissement remboursés	-	-
Intérêts versés	-	-
Rémunérations versées sur dépôts d'investissement	-	-
Dividendes versés	-	-
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-	-
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	- 45 855	30 091
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	54 474	24 384
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8 619	54 474

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

* Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
 * Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
 Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur [lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004], provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
 * Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.
 Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur.
 * Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Banque Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux				Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		Etablissements de crédit à l'étranger		Total	
	30 juin 2023	31 déc 2022	30 juin 2023	31 déc 2022	30 juin 2023	31 déc 2022	30 juin 2023	31 déc 2022	30 juin 2023	31 déc 2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	7 600	2 701	5	-	-	-	-	-	10 306	54 203
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	750 000	-	-	-	-	-	-	750 000	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
à terme	-	750 000	-	-	-	-	-	-	750 000	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	980	224	-	-	-	-	-	-	1 204	489
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 580	752 925	5	-	-	-	-	-	761 510	54 692

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle	30 juin 2023	31 déc 2022
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	2 551	-	2 551	2 787
CREDITS A L'EQUIPEMENT	25 846 519	-	-	-	25 846 519	26 081 692
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	15 496	-	15 496	17 186
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	557 375	-	-	-	557 375	734 489
CREANCES EN SOUFFRANCE	94 532	-	-	-	94 532	12 479
Créances pré-douteuses	93 869	-	-	-	93 869	10 060
Créances douteuses	-	-	-	-	-	1 756
Créances compromises	663	-	-	-	663	663
TOTAL	26 498 425	-	18 048	-	26 516 473	26 848 614

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total	
			Financiers	Non financiers	30 juin 2023	31 déc 2022
Titres cotés	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés	-	1 148 932	-	-	1 148 932	1 131 044
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	1 148 932	-	-	1 148 932	1 131 044
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	1 148 932	-	-	1 148 932	1 131 044

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 041	-	-	21 041	20 888	79	-	20 966	75
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	21 041	-	-	21 041	20 888	79	-	20 966	75
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 013	98	-	124 111	81 875	1 108	-	82 983	41 128
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	69 323	-	-	69 323	29 964	776	-	30 740	39 583
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	7 229	-
Immeubles d'exploitation, Bureaux	61 194	-	-	61 194	29 360	765	-	30 125	31 069
Immeubles d'exploitation, Logements de fonctions	900	-	-	900	604	11	-	615	285
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	27 561	98	-	27 659	26 672	214	-	26 886	772
Mobilier de bureau d'exploitation	7 876	45	-	7 921	7 652	26	-	7 678	243
Matériel de bureau d'exploitation	949	-	-	949	949	0	-	949	-
Matériel informatique	18 058	53	-	18 112	17 395	188	-	17 582	529
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	677	-	-	677	677	-	-	677	-
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	17 309	-	-	17 309	17 220	25	-	17 245	64
IMMOBILISATION CORPORELLE HORS EXPLOITATION	9 820	-	-	9 820	8 019	93	-	8 112	1 708
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 545	-	-	5 545	3 922	69	-	3 992	1 553
Mobilier et matériel hors exploitation	2 344	-	-	2 344	2 207	14	-	2 220	124
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 931	-	-	1 931	1 890	10	-	1 900	31
TOTAL	145 054	98	-	145 152	102 762	1 187	-	103 950	41 203

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction						
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement						
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	1 148 932	1 148 932	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 148 932	1 148 932	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 148 932	1 148 932	-	-	-	-

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	30 juin 2023	31 déc 2022
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	150 623	251 367
Sommes dues par l'Etat	149 576	250 385
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	1 046	982
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	327 404	311 399
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	43 488	50 290
Résultats sur produits dérivés de couverture	217 625	219 556
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 198	5 560
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	61 749	35 643
Autres comptes de régularisation	345	351
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	478 026	562 766

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat Net	
Participation dans les entreprises liées									
Autres titres de participation									
MAROCLEAR SA	Dépositaire Central	100 000	0,025%	25	25	31/12/2022	334 068	12 559	-
TOTAL PARTICIPATIONS				25	25		334 068	12 559	-
EMPLOIS ASSIMILES									
TOTAL GENERAL				25	25		334 068	12 559	-

CREANCES SUBORDONNEES

CREANCES SUBORDONNEES	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	30 juin 2023		31 déc 2022	30 juin 2023	31 déc 2022
	Brut	Provisions/Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés					
Créances subordonnées à la clientèle					
TOTAL					

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cancel des provisions		
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat								
Credit-bail sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail mobilier non loué après réalisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit-bail immobilier non loué après réalisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers payés	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations données en location simple								
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers payés	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-					

PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

(en milliers MAD)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
NEANT							
TOTAL							



DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30 juin 2023	Total 31 déc 2022
	NEANT					
TOTAL						

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30 juin 2023	Total 31 déc 2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
NEANT						
TOTAL						

TITRES DE CREANCES EMIS

30 juin 2023 (en milliers MAD)

NATURE DES TITRES (1)	Date de naissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Titres de créance négociables									
Certificat de Dépôt	30/12/2019	30/12/2024	100	2,82%	In fine	1 000 000	-	-	1 000 000
Emprunts obligataires									
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	268 687	-	-	268 687
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2029	100	3,44%	Amortissable	396 200	-	-	396 200
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2024	100	3,50%	In fine	151 000	-	-	151 000
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2030	100	4,50%	Amortissable	384 000	-	-	384 000
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	2,38%	In fine	89 000	-	-	89 000
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	2,49%	In fine	220 000	-	-	220 000
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	3,92%	Amortissable	192 000	-	-	192 000
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2028	100	2,79%	In fine	225 000	-	-	225 000
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	3,19%	Amortissable	278 000	-	-	278 000
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2032	100	3,93%	Amortissable	533 333	-	-	533 333
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2027	100	3,30%	In fine	200 000	-	-	200 000
Emprunts obligataires	06/12/2017	06/12/2032	100	3,50%	Amortissable	598 887	-	-	598 887
Emprunts obligataires	19/07/2018	19/07/2033	100	3,94%	Amortissable	733 333	-	-	733 333
Emprunts obligataires	12/07/2019	12/07/2034	100	3,49%	Amortissable	400 000	-	-	400 000
Emprunts obligataires	12/07/2019	12/07/2034	100	2,20%	Amortissable	1 200 000	-	-	1 200 000
Emprunts obligataires	18/12/2020	31/03/2036	100	2,96%	Amortissable	1 793 333	-	-	1 793 333
Emprunts obligataires	12/01/2022	12/01/2037	100	2,51%	Amortissable	838 333	-	-	838 333
TOTAL						9 567 867			

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance
(2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers MAD)

PASSIF	30 juin 2023	31 déc 2022
	NEANT	
TOTAL		

PROVISIONS

(en milliers MAD)

PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF :	Encours 31 déc 2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30 juin 2023
	NEANT				
TOTAL GENERAL					

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers MAD)

Subventions	Objet économique	Montant global	Montant 31 déc 2022	Utilisation 30 juin 2023	Montant 30 juin 2023
	NEANT				
TOTAL					

DETTES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonné et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD) 30 juin 2023	Montant (c/v MAD) 31 déc 2022	Montant (c/v MAD) 30 juin 2023	Montant (c/v MAD) 31 déc 2022
Dirhams	200 000		2,30%	10		200 000	-	-	-	-
Dirhams	800 000		2,35%	10		800 000	-	-	-	-
TOTAL	1 000 000					1 000 000				

(1) Cours Bank Al-Maghrib au 31/12/19

(2) Eventuellement indéterminée

(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES

(en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31 déc 2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30 juin 2023
NEANT				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30 juin 2023	31 déc 2022
NEANT		
TOTAL		

ENGAGEMENTS SUR TITRES

30 juin 2023 (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	Montant
NEANT	
TOTAL	

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

(en milliers MAD)

Opérations de change à terme	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30 juin 2023	31 déc 2022	30 juin 2023	31 déc 2022
NEANT				
TOTAL				



VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE				30 juin 2023
				(en milliers MAD)
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du Hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-
Autres titres	-	-	-	-
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000	
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-	-
TOTAL	380 000		380 000	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du Hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-
Autres titres	-	-	-	-
Hypothèques	-	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-	-
TOTAL	NEANT		NEANT	

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE							30 juin 2023
							(en milliers MAD)
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL	
ACTIF							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	194 277	-	-	-	-	194 277	
Créances sur la clientèle	317 649	235 120	1 919 490	9 163 634	14 153 400	25 789 293	
Titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	511 926	235 120	1 919 490	9 163 634	14 153 400	25 983 571	
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	136 614	70 833	882 633	4 393 279	7 106 396	12 589 755	
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-	
Titres de créance émis	248 000	-	494 933	4 761 067	4 063 867	9 567 867	
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 000 000	1 000 000	
TOTAL	384 614	70 833	1 377 566	9 154 345	12 170 262	23 157 621	

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE					30 juin 2023
					(en milliers MAD)
Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	
2	5 952 036	5 405 146	546 890	-	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE		30 juin 2023
		(en milliers MAD)
BILAN	Montant	
ACTIF		-
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF		2 855 273
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 855 273	-
Dépôts de la clientèle	-	-
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN		
ENGAGEMENTS DONNES		-
ENGAGEMENTS REÇUS		2 171 037

MARGE D'INTERET			30 juin 2023	30 juin 2022
			(en milliers MAD)	
Intérêts perçus	30 juin 2023	30 juin 2022		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	674 673	619 855		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	7 606	1 360		
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	649 179	618 495		
	17 888	-		
Intérêts servis	349 053	296 775		
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	188 591	121 819		
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-		
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	160 462	174 956		
TOTAL	325 620	323 080		

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				30 juin 2023
				(en milliers MAD)
VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE				
Pôle d'Activité	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impôt	
Activité bancaire	327 151	297 430	279 034	
Autres Activités	-	-	-	
TOTAL	327 151	297 430	279 034	
VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				
Zone Géographique	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impôt	
Maroc	327 151	297 430	279 034	
Autres Zones	-	-	-	
TOTAL	327 151	297 430	279 034	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE		30 juin 2023
		(en milliers MAD)
CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus	
Titres de placement	-	
Titres de participation	-	
Participations dans les entreprises liées	-	
Titres de l'activité de portefeuille	-	
Emplois assimilés	-	
TOTAL	NEANT	

COMMISSIONS		30 juin 2023
		(en milliers MAD)
COMMISSIONS	Montant	
Commissions perçues	553	
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	
Sur opérations avec la clientèle	-	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	
Sur moyens de paiement	-	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	553	
Commissions versées	51	
Sur opérations avec les établissements de crédit	36	
Sur opérations avec la clientèle	-	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	15	
Sur moyens de paiement	-	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	-	

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ			30 juin 2023	31 déc 2022
			(en milliers MAD)	
PRODUITS ET CHARGES	30 juin 2023	31 déc 2022		
Produits	1 029	-		
Gains sur les titres de transaction	1 029	-		
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-		
Gains sur les produits dérivés	-	-		
Gains sur les opérations de change	-	-		
Charges	-	-		
Pertes sur les titres de transaction	-	-		
Moins value de cession sur titres de placement	-	-		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-		
Pertes sur les produits dérivés	-	-		
Pertes sur opérations de change	-	-		
RESULTAT	1 029	-		

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		30 juin 2023
		(en milliers MAD)
	Montant	
Charges du personnel	24 153	
Impôts et taxes	426	
Charges externes	2 726	
Autres charges générales d'exploitation	1 403	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 187	
TOTAL	29 895	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		30 juin 2023
		(en milliers MAD)
	Montant	
Autres produits et charges bancaires	1 029	
Autres produits bancaires	1 029	
Autres charges bancaires	51	
Produits et charges d'exploitation non bancaires	264	
Produits d'exploitation non bancaires	264	
Charges d'exploitation non bancaires	89	
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	3 910	
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	613	
Produits et charges non courants	19	
Produits non courants	19	
Charges non courantes	15 119	

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL		30 juin 2023 (en milliers MAD)	
INTITULES	Montant	Montant	
I- Résultat Net Comptable	171 961		
Bénéfice net	171 961		
Perte nette	-		
II- Réintégrations fiscales	121 676		
1- Courantes	-		
2- Non courantes	121 676		
Impôts sur les sociétés	107 073		
Contribution sociale de solidarité	14 603		
-	-		
-	-		
III- Déductions fiscales	10 000		
1- Courantes	-		
-	-		
-	-		
-	-		
2- Non courantes	10 000		
1/5 Contribution au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19)	10 000		
-	-		
-	-		
TOTAL	293 637	10 000	
IV- Résultat brut fiscal	283 637		
Bénéfice brut fiscal (A)	283 637		
Déficit brut fiscal (B)	-		
V- Reports déficitaires imputés (C)*			
Exercice N-4	-		
Exercice N-3	-		
Exercice N-2	-		
Exercice N-1	-		
VI- Résultat net fiscal	283 637		
Bénéfice net fiscal (A - C)	283 637		
OU	-		
Déficit net fiscal (B)	-		
VII- Cumul des amortissements fiscalement différés			
VIII- Cumul des déficits fiscaux restant à reporter			
Exercice N-4	-		
Exercice N-3	-		
Exercice N-2	-		
Exercice N-1	-		

(*) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS		30 juin 2023 (en milliers MAD)	
DETERMINATION DU RESULTAT	Montant	Montant	
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	294 134		
(*) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	-		
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	-		
(=) Résultat courant théoriquement imposable	294 134		
(-) Impôt théorique sur résultat courant	111 035		
(=) Résultat courant après impôts	183 098		

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE					30 juin 2023 (en milliers MAD)	
NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)		
A- TVA collectée	9 764	99 748	90 399	19 112		
B- TVA à récupérer	14 578	22 476	31 989	5 065		
Sur charges	14 576	22 455	31 967	5 063		
Sur immobilisations	3	21	22	1		
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	- 4 814	77 271	58 410	14 047		

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL					30 juin 2023 (en milliers MAD)	
Montant du capital :		1 000 000				
Montant du capital social souscrit non appelé :		-				
Valeur nominale des titres :						
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)	
		Exercice précédent	Exercice actuel			
ETAT				100	100	
TOTAL				100	100	

Etat des créances en souffrance et des provisions correspondantes au 30/06/2023						(en milliers MAD)	
	30 juin 2023		31 déc 2022				
	Créances	Provisions	Créances	Provisions			
Prêts Classiques							
Créances préoutreuses	99 717	3 910	10 584	419			
Créances douteuses	-	-	2 125	194			
Créances compromises	5 927	5 344	5 927	5 344			
Sous total 1	105 644	9 253	18 635	5 957			
Prêts MEN							
Créances préoutreuses	-	-	-	-			
Créances douteuses	-	-	-	-			
Créances compromises	995	162	995	162			
Sous total 2	995	162	995	162			
Total Général	106 639	9 415	19 631	6 118			

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE				30 juin 2023 (en milliers MAD)	
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant		
Décision du CA : 31/05/2023					
Report à nouveau	-	Réserves légales	-		
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	-		
Résultats net de l'exercice	337 895	Autres affectations	337 895		
Prélèvement sur les bénéfices	-				
Autres prélèvements	-				
TOTAL A	337 895	TOTAL B	337 895		

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES				(en milliers MAD)	
	30 juin 2023	31 déc 2022	31 déc 2021		
Capitaux propres et assimilés	4 832 522	4 660 561	4 322 666		
A déduire - Montant concernant le Fonds d'Accompagnement des Collectivités Territoriales	-	-	-		
Capitaux propres et assimilés nets	4 832 522	4 660 561	4 322 666		
Opérations et résultats de l'exercice					
Produit net bancaire	327 151	661 461	637 426		
Résultat avant impôts	279 034	554 026	536 964		
Impôts sur les résultats	107 073	216 131	208 484		
Bénéfices distribués	-	-	-		
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	171 961	337 895	328 481		
Résultat par titre (en MAD)					
Résultat net par action ou part sociale	-	-	-		
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	-	-		
Personnel					
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	25 730	40 887	40 366		
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	91	91	92		

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS			(en milliers MAD)	
I. DATATION				
Date de clôture (1)			30/06/2023	
Date d'établissement des états de synthèse (2)			Septembre 2023	
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice				
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse				
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE				
Dates	Indication des événements			
	Favorables			
	Défavorables			

NEANT

EFFECTIFS				(En nombre)	
EFFECTIFS	30 juin 2023	31 déc 2022			
Effectifs rémunérés	91	91			
Effectifs utilisés	91	91			
Effectifs équivalent plein temps	91	91			
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-			
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-			
Cadres (équivalent plein temps)	84	84			
Employés (équivalent plein temps)	7	7			
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-			

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS					(en milliers MAD)	
TITRES	Nombre de comptes		Montant			
	30 juin 2023	31 déc 2022	30 juin 2023	31 déc 2022		
Titres dont l'établissement est dépositaire						
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion						
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire						
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion						
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire						
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion						

NEANT

RESEAU			(en nombre)	
RESEAU	30 juin 2023	31 déc 2022		
Guichets permanents				
Guichets périodiques				
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque				
Succursales et agences à l'étranger				
Bureaux de représentation à l'étranger				

NEANT

COMPTES DE LA CLIENTELE			(En nombre)	
COMPTES DE LA CLIENTELE	30 juin 2023	31 déc 2022		
Comptes courants				
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger				
Autres comptes chèques				
Comptes d'affacturage				
Comptes d'épargne				
Comptes à terme				
Bons de caisse				
Autres comptes de dépôts				

NEANT



DISPOSITIF DE GESTION GLOBALE DES RISQUES

1. Gestion intégrée des risques

1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'Institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- 1 représentant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable ;
- le représentant de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Établissements et Entreprises Publics (ANGSPE) ;
- le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ;
- des membres représentant les élus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration est assisté par un Comité d'Audit et des Risques, conformément aux dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit.

Le Comité d'Audit et des Risques comprend, outre le Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Établissements et Entreprises Publics, ou son représentant, Président :

- le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de l'Intérieur) ;
- le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures, ou son représentant (Ministère de l'Economie et des Finances).

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Instance Régionale

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue des présentations devant le Comité d'Audit et des Risques, émanation du Conseil d'Administration, sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques. Le CAR rend compte de ses travaux régulièrement au Conseil d'Administration, à l'occasion de chacune de ses réunions.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Gouverneur, Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques Interne

Le Comité des Risques Interne, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion des risques du FEC ;
- s'assurer de la conformité des procédures internes avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'avec les normes et usages professionnels et déontologiques ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

Comité ALCO

Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, a pour attributions :

- d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de gestion Actif/Passif de la Banque, dans ses différentes composantes (refinancement, placement, transformation, couverture, rentabilité des Fonds Propres (FP)...), conformément aux orientations stratégiques du Conseil d'Administration et aux dispositions législatives et réglementaires ;
- d'évaluer la politique tarifaire appliquée à la clientèle ;
- de définir les limites nécessaires à l'encadrement des risques taux et liquidité ;
- de veiller aux équilibres bilanciaux de la Banque ;
- d'évaluer l'impact du lancement des nouveaux produits, ou toute nouvelle activité comportant un risque de taux ou de liquidité, sur la situation financière de la Banque ;
- de suivre le profil de risque de la Banque (risque de liquidité, de taux et de change) à l'aune des limites internes et réglementaires fixées par la Banque ;
- de valider les conventions et les modes d'écoulement en taux.

Direction des Risques et Contrôle Permanent

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit et des Risques.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Équipement Communal sont les suivants :

Risque de crédit : risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

Risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Risque de non-conformité : correspond au risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite.

Risque de change : dû aux fluctuations des taux de change.

2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

Prise de décision

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est autorisé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Processus de gestion du risque de crédit

À la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, le Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des bilans d'exécution des budgets des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la Collectivité Territoriale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité Territoriale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

- la capacité de remboursement de la Collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%, sauf dérogation expresse du Conseil d'Administration.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- l'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques ;
- l'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement ;
- l'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC ;
- l'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets ;
- le jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et la proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

Les conditions générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Territoriales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours.

Profil de solvabilité

A fin juin 2023 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 7 591 498 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 84% du risque de crédit et de 16% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité s'est établi à 76,80%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché à 63,63% reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle, constituées de 99,89% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 26 528 580 Milliers de DH au 30 juin 2023.

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30 juin 2023, à 6 102 872 Milliers de DH.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 30 juin 2023, fait ressortir que 71,24% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les Collectivités Territoriales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib à 10,29% à fin juin 2023 se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress tests ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress tests minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

2.2 Gestion Actif/Passif

Responsables de la gestion Actif/Passif

La gestion des risques ALM est assurée au sein de la Direction Financière par le Département Contrôle de Gestion et ALM.

Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge du suivi transversal et collégial des risques financiers auxquels est exposée l'institution et de l'examen des décisions qui affecteraient la gestion Actif/Passif.

Gestion Actif/Passif

Le FEC a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêts et de change, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres financiers de la Banque, le dispositif ALM veille à :

- assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- s'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres ;
- orienter la stratégie de la Banque en matière de refinancement.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité se définit comme étant le risque pour la Banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Le FEC peut être exposé au risque de liquidité qui peut se présenter sous l'une des formes suivantes :

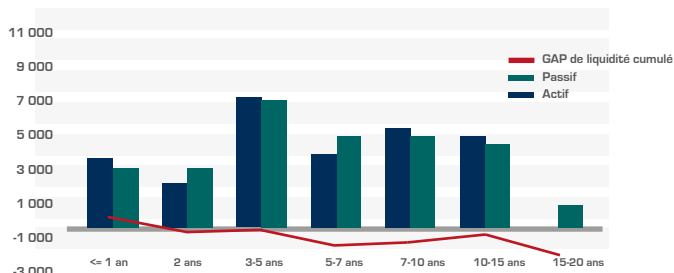
- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un tirage important des engagements de financement donnés aux CT ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Approche retenue dans le calcul des Gaps de liquidité :

La mesure de ce risque est basée sur des éléments de bilan à une date d'arrêté donnée, classés selon leur durée résiduelle, et sur lesquels sont appliquées les lois d'écoulement et conventions ALM. L'impasse statique en flux permet de déterminer l'excédent ou le besoin de ressources à moyen/long termes dans l'hypothèse qu'il n'y ait pas de production nouvelle d'actifs et de passifs.

Au 30 juin 2023, le profil des impasses de liquidité se présente comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE LIQUIDITÉ



Gestion du Risque de Taux d'intérêt (IRRBB)

Le risque de taux d'intérêt correspond à la sensibilité du bilan quant aux mouvements futurs des taux d'intérêt. L'appréciation de ce risque s'effectue à travers un ensemble de simulations de stress tests, notamment dans le cadre des six scénarii réglementaires suivants :

Scénario 1 : Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la hausse (+ 200 bps) ;

Scénario 2 : Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la baisse (- 200 bps) ;

Scénario 3 : Hausse des taux courts ;

Scénario 4 : Baisse des taux courts ;

Scénario 5 : Aplatissement de la courbe des taux ;

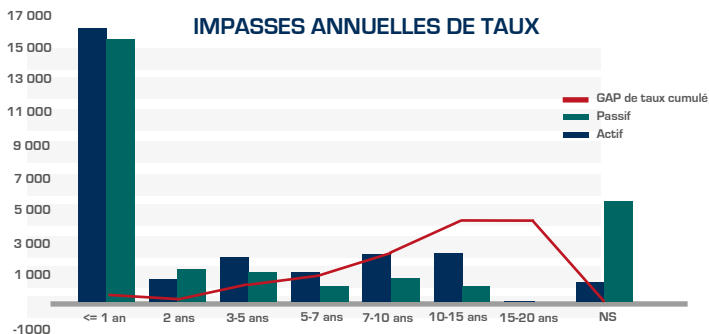
Scénario 6 : Pentification de la courbe des taux.

L'analyse et l'évaluation des risques de taux d'intérêt obéit à une double logique à savoir la préservation de la marge d'intérêt et de la valeur économique des fonds propres.

La Banque a opté pour l'approche dite méthode des échéances en mode statique. Cette approche consiste à écouler toutes les positions du bilan en statique en fonction de leurs caractéristiques contractuelles ou conventionnelles.

Exposition au 30 juin 2023

Les impasses de taux en flux se présentent au 30 juin 2023, comme suit :



L'impact des scénarii réglementaires est de -2,55% sur la marge d'intérêt nette prévisionnelle et de 11,91% sur la valeur économique des fonds propres.

Risque de Change

Afin d'être immunisé contre le risque de change, le FEC a mis en place une couverture parfaite et intégrale et ce, à l'occasion des tirages effectués à compter de l'exercice 2019 sur les lignes de crédit contractées auprès des bailleurs de fonds étrangers ;

Pour rappel, la couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC au cours des années 90, est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances /Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

2.3 Risques Opérationnels

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

» Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à assurer la continuité de service.

» Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet. Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

» Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes au Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

» Manuel de contrôle interne

Conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle.

» Plan de Continuité d'Activité

Conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 du Wali de Bank Al-Maghrib, relative au contrôle interne des établissements de crédit et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, relative au plan de continuité de l'activité au sein des établissements de crédit, le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui a été approuvé par le Conseil d'Administration. Le PCA permet au FEC d'assurer le fonctionnement de la Banque en mode dégradé ainsi que la reprise des activités, et ce, selon divers scénarios de crise.

La mise en œuvre du PCA du FEC a porté notamment sur la mise en place des :

- Dispositifs de continuité Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;
- Dispositifs de continuité ressources humaines ;
- Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, le corpus documentaire PCA (Etude de criticité, Stratégie de continuité, Procédures, Plan de communication...) est mis à jour régulièrement. De même, un plan de maintenance et de renforcement du PCA du FEC a été élaboré.

Par ailleurs, le FEC continue à assurer une veille permanente quant à la survenance de tout événement pouvant nécessiter l'activation de son PCA, afin de garantir la continuité d'activité de la Banque et la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, et en l'absence d'incident nécessitant son activation, le PCA du FEC n'a pas été activé au cours du premier semestre de l'année 2023.

Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques ;
- la conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales ;
- le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés ;
- la collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des entités Métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques Interne.

Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

2.4 Risques de Non-Conformité

Conformément à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib relative à la fonction conformité du 31 août 2007, le FEC s'est doté d'une politique et d'une charte de conformité.

mazars

Avia Business Center
Boulevard Moulay Abdellah
Cherif - Casa Anfa - Maroc

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II
Casablanca
Maroc

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION
INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX**

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Equipelement Communal comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 5.855.077 KMAD dont un bénéfice net de 171.961 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Equipelement Communal établis au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 25 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAoui
Associé

